

**MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS**

Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le dimanche vingt-deux mars à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune convoqué le dix-huit mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Madame Sylvie SAULNIER, Monsieur Didier JOSEPHE, Madame Monique RACT, Monsieur Julien AUFORT, Madame Flavie MELENDEZ, Monsieur Clément BERRUJEX, Madame Morgane MARC'H, Monsieur Marc HORELLOU, Madame Laura CHAUVIERE, Monsieur Alain DELACHAT, Madame Hortense DURANTON, Monsieur Rodolphe GOY, Madame Catherine BURATTI, Monsieur Gabriel GRANDJACQUES, Madame Cécile MANHES, Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Lucie PIGNARD, Monsieur Daniel DENERI, Madame Barbara BOCHATEY, Monsieur Jean-Marie DURINDEL, Madame Nadine CHAMBEL, Monsieur Amaud MORAND, Madame Michèle MAUTUE, Monsieur Fabien SATONAY, Madame Chloé BLONDEAU, Madame Claire APPLAGNAT-TARTET, Monsieur Paul ROBIN, Madame Charlotte HUGRON.

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 mars 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Madame Morgane MARC'H est candidate. Elle est élue à l'UNANIMITE.

**n°2026/088****COORDINATION GENERALE - DIRECTION GENERALE DES SERVICES****Objet : ELECTION DES AJOINTS REGLEMENTAIRES**

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal : 29  
En exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents : 29  
Pouvoir : 0  
Votants : 29

Délibération télétransmise le : 22 mars 2026

Mise en ligne du 22 mars 2026 au 22 mai 2026

Délibération exécutoire le : 22 mars 2026

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE  
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com  
Bureau d'Etat Civil du Foyet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64  
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

MM

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GERVAIS LES BAINS DU 22 MARS 2026****N°2026/088**

Coordination Générale – Direction Générale des Services

**ELECTION DES ADJOINTS REGLEMENTAIRES****Rapporteur :** Monsieur le Maire

Il est donné lecture de l'article L.2122-7-2 du CGCT : « Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

*Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.*

*En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7.*

*Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »*

Le Conseil Municipal est invité à élire les adjoints réglementaires au scrutin secret conformément à l'article L. 2122-4 du CGCT.

Pour la liste « Peillex 2026 », la liste d'Adjoints candidats comporte les noms suivants :

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| Premier adjoint :   | Monsieur Julien AUFORT  |
| Deuxième adjoint :  | Madame Monique RACT     |
| Troisième adjoint : | Monsieur Didier JOSEPHE |
| Quatrième adjoint : | Madame Sylvie SAULNIER  |
| Cinquième adjoint : | Monsieur Marc HORELLOU  |
| Sixième adjoint :   | Madame Morgane MARC'H   |
| Septième adjoint :  | Monsieur Rodolphe GOY   |

La liste « Projet citoyen Saint-Gervais » ne présente pas de candidat.

Votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 3

Exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Pour la liste « PEILLEX 2026 » : 26 voix



**Sont élus :**

**Premier adjoint :**

**Deuxième adjoint :**

**Troisième adjoint :**

**Quatrième adjoint :**

**Cinquième adjoint :**

**Sixième adjoint :**

**Septième adjoint :**

**Monsieur Julien AUFORT**

**Madame Monique RACT**

**Monsieur Didier JOSEPH**

**Madame Sylvie SAULNIER**

**Monsieur Marc HORELLOU**

**Madame Morgane MARC'H**

**Monsieur Rodolphe GOY**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,



La secrétaire de séance  
Conseillère Municipale,

Morgane MARC'H



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

DÉPARTEMENT  
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE : SAINT-GERVAIS LES BAINS

Envoyé en préfecture le 22/03/2026  
Reçu en préfecture le 22/03/2026  
Publié le  
ID : 074-217402361-20260322-DEL2026\_088-DE

Toutes communes

## ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

### FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

### NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS (dans l'ordre du tableau)

| Qualité<br>(M. ou Mme) | NOM ET PRÉNOM     | Date de naissance | Fonction <sup>1</sup> | Suffrages obtenus par<br>le candidat ou la liste<br>(en chiffres) |
|------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------|
| M.                     | PEILLEX Jean-Marc | 01/05/1954        | Maire                 | 2 222                                                             |
| M.                     | AUFORT Julien     | 08/03/1981        | Premier adjoint       | 2 222                                                             |
| Mme                    | RACT Monique      | 26/09/1959        | Deuxième adjoint      | 2 222                                                             |
| M.                     | JOSEPHE Didier    | 19/05/1960        | Troisième adjoint     | 2 222                                                             |
| Mme                    | SAULNIER Sylvie   | 31/01/1975        | Quatrième adjoint     | 2 222                                                             |
| M.                     | HORELLOU Marc     | 07/07/1960        | Cinquième adjoint     | 2 222                                                             |
| Mme                    | MARC'H Morgane    | 07/12/1993        | Sixième adjoint       | 2 222                                                             |
| M.                     | GOY Rodolphe      | 29/01/1963        | Septième adjoint      | 2 222                                                             |

Fait à SAINT-GERVAIS LES BAINS, le 22 MARS 2026

Le maire  
(ou son remplaçant),

Le conseiller municipal  
le plus âgé,

Les assesseurs,

Le secrétaire,

<sup>1</sup> Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).